

████████████████████

**Numéro de référence :** 1000205055

**Santé Canada**

Direction générale des substances contrôlées et du cannabis, Direction de la lutte au tabagisme (DLT)

**Titre du projet :** *Modélisation pour l'évaluation de la Loi sur le tabac et les produits de vapotage ainsi que de l'émergence des nouveaux produits contenant de la nicotine au Canada (fondés sur les agents et la population)*

**Objet**

L'objet de cette demande d'information est la suivante :

1. Évaluer la faisabilité de la création d'un modèle solide et valable de simulation de l'un ou l'autre des types de produits (fondés sur les agents et la population), à partir du niveau de données actuellement disponibles sur le tabagisme et l'utilisation des produits de vapotage au Canada;
2. Établir le délai requis pour la conception du modèle;
3. Déterminer le coût estimatif (gamme de valeurs) de l'élaboration du modèle;
4. Évaluer la faisabilité qu'un seul entrepreneur exécute les DEUX volets de modélisation (fondés sur les agents et la population).

**Remarques à l'intention des répondants :**

Puisque le présent avis ne constitue pas un appel d'offres, aucun contrat n'en découlera.

Chaque répondant est prié de noter que le gouvernement pourra utiliser tout renseignement qu'il lui fournit, à des fins d'élaboration d'une demande de proposition définitive.

Le fait de publier la présente demande n'engage aucunement l'État à publier plus tard une demande de proposition.

Cette demande de renseignements ne lie aucunement l'État à faire affaire avec le répondant.

**Date de clôture :**

Les réponses à la présente demande seront reçues selon la date de clôture, le mardi, 16 juillet 2019.

**Autorité contractante :**

Toute demande de renseignements devra être adressée à l'Autorité contractante.

Erin Massey  
[erin.massey@canada.ca](mailto:erin.massey@canada.ca)

## DÉFINITION DES BESOINS

### **Modélisation pour l'évaluation de la *Loi sur le tabac et les produits de vapotage* ainsi que de l'émergence des nouveaux produits contenant de la nicotine au Canada**

#### **PORTÉE**

##### **Introduction**

Le tabagisme demeure la principale cause évitable de maladies et de décès au Canada, et entraîne des dizaines de milliers de décès chaque année<sup>1</sup>. Bien que d'importants progrès aient été réalisés quant à la réduction du nombre de fumeurs canadiens, il est essentiel de poursuivre et de maintenir les efforts nationaux visant à éviter que les gens commencent à fumer, ainsi que d'offrir de l'aide à ceux qui souhaitent arrêter de fumer. Lors du renouvellement de la Stratégie canadienne sur le tabac, le gouvernement du Canada s'est engagé à atteindre l'objectif de réduction du taux de tabagisme de 5 % d'ici 2035. L'incidence éventuelle des nouveaux produits, dont la cigarette électronique et les produits du tabac chauffés, sur l'atteinte de cet objectif représente un domaine d'intérêt clé.

Santé Canada doit modéliser les répercussions des politiques de lutte contre le tabagisme sur l'utilisation du tabac et des produits contenant de la nicotine, de même que sur les résultats connexes pour la santé, selon deux volets précis :

Volet 1 : un modèle fondé sur les agents;

Volet 2 : un modèle fondé sur la population.

À l'aide de données accessibles au public, ces modèles informatiques simuleront des tendances sur le plan de l'utilisation de ces produits et de leurs méfaits. Ils doivent intégrer les nouveaux produits contenant de la nicotine (p. ex. la cigarette électronique et les produits du tabac chauffés) et évaluer leurs répercussions potentielles sur la santé de la population à l'avenir, en tenant compte de leur incidence directe sur la santé et de l'influence qu'ils pourraient exercer quant à l'utilisation d'autres produits du tabac.

#### **Volet 1 : modèle fondé sur les agents ET volet 2 : modèle fondé sur la population**

L'entrepreneur sera tenu d'élaborer (ou d'adapter) un modèle de lutte contre le tabagisme fondé sur les agents ou sur la population en tenant compte des habitudes antérieures, actuelles et futures en matière de tabagisme et d'utilisation de produits contenant de la nicotine au Canada, de même que de l'environnement politique du Canada.

Le modèle doit faire ce qui suit :

1. utiliser des données accessibles au public;
2. être évalué et appliqué pendant une période suffisamment longue pour qu'il soit possible de constater des changements sur le plan des habitudes d'utilisation ainsi que des répercussions sur la santé de la population qui pourraient découler de maladies chroniques. Le modèle est censé être appliqué de façon rétrospective pendant une période minimale de 15 ans (ou remonter jusqu'au moment où les données disponibles ont commencé à être recueillies) et il serait appliqué de manière prospective pendant une période minimale de 40 ans (2060 ou plus tard);
3. tenir compte de la cigarette et de la cigarette électronique, de même que des interactions au chapitre de l'utilisation de ces produits (p. ex. utilisation des deux types de cigarettes

---

<sup>1</sup> Dobrescu, A., Bhandari, A., Sutherland, G. et T. Dinh, T. The Costs of Tobacco Use in Canada, 2012. The Conference Board of Canada. (2017).

et initiation au tabagisme au sein de groupes de vapoteurs). L'intégration des produits du tabac chauffés est souhaitable. L'intégration de ces produits dans le modèle ou leur exclusion de celui-ci peut être négociée avec l'autorité de projet;

4. évaluer les tendances sur le plan de l'initiation au tabac, du renoncement au tabac et de la prévalence du tabagisme à l'échelle nationale, de même que les répercussions du tabagisme sur la santé de la population (p. ex. mortalité attribuable au tabagisme, années de vie perdues en raison du tabagisme et années de vie ajustées sur l'incapacité). La capacité de modéliser le tabagisme et ses répercussions à l'échelle infranationale est considérée comme avantageuse, mais elle n'est pas obligatoire;
5. permettre de vérifier les répercussions des différentes politiques, notamment l'apport de changements à l'initiation au tabac, à l'adoption de nouveaux produits et au renoncement au tabac, qui pourraient découler de la modification de l'âge minimal légal, du prix des produits ainsi que de l'attrait et du pouvoir addictif des produits.

## **EXIGENCES**

### **Tâches, activités, produits à livrer et jalons**

#### **1. Collecte et analyse des données**

L'entrepreneur procédera à la revue de la documentation qui s'impose et recueillera les données pertinentes nécessaires pour concevoir le modèle et effectuer l'analyse, ce qui permettra d'avoir une estimation des répercussions des politiques en matière de tabagisme exécutées depuis la mise en œuvre de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, en 2001, ainsi que de l'incidence des politiques futures sur la prévalence du tabagisme et de l'utilisation de produits contenant de la nicotine, tout comme des indicateurs pertinents pour l'évaluation de la santé de la population (p. ex. mortalité attribuable au tabagisme).

Il incombera à l'entrepreneur d'acquérir l'ensemble des données requises en vue de l'élaboration du modèle.

### **Environnement technique, opérationnel et organisationnel**

Tous les travaux doivent être exécutés dans les locaux de l'entrepreneur, à l'aide de l'équipement lui appartenant.

Les données seront compilées et le rapport final sera présenté à l'autorité responsable du projet dans un format électronique acceptable pour Santé Canada (p. ex. Microsoft Word et SPSS, STATA ou Microsoft Excel).

**Les répondants sont tenus de faire parvenir leurs commentaires au sujet des quatre éléments décrits ci-dessus (objet) par courriel à l'autorité contractante au plus tard le 16 juillet, 2019.**